



**Compte Rendu  
réunion d'échanges du 24 octobre 2023  
entre AUPPSV et SPL SVLH  
9h30 – 10h50**

Participants :

- SPL : Florent DULOIR (FD, maître du port)
- AUPPSV : Lucien POIROT (LP) et Georges COURTAY (GC)

- Listes d'attente :

Les dernières attributions devant être faites cette semaine, les listes d'attente seront disponibles sous quinzaine.

4 nouveaux bateaux de nationalités étrangères sont amarrés à SVLH pour une durée d'un an à 18 mois. Ceci porte à 6 ou 7 le nombre de bateaux étrangers.

- Maintient des profondeurs :

Les travaux de dragage au niveau de la grande jetée ont débuté fin septembre 2023

Dossier mis sur le site de l'AUPPSV, rubrique « travaux »

La SPL dispose d'une autorisation de déplacement des sédiments non chargés en polluants (comme à Goury et Barfleur).

Des prélèvements et analyses des vases de cette zone ont été faits auparavant. Ces vases ne présentent pas de caractère « polluant » contrairement à celles de l'avant-port (entre le chantier Bernard et le feu rouge) qui sont chargées en métaux lourds. Dans ce cas il aurait été impossible de les déplacer sans devoir les mettre en déchets ultimes.

Justification de la prise en charge par le département du déplacement des vases le long de la grande jetée :

Le département exploite le navire « TATIHOU » assurant les traversées vers l'île. Les passages étant plus rapides à partir de la cale de la capitainerie que de la cale de la plage, la cible est d'augmenter le nombre de rotations et donc le nombre de passagers transportés.

Ainsi, le département est concerné en premier lieu par le maintien en eau de cette zone et financera l'opération.

Ce sujet avait été soulevé par les pêcheurs lors du dernier Conseil Portuaire

Ces opérations ne sont pas terminées actuellement. Il est nécessaire d'augmenter la longueur exploitable le long de grande jetée pour l'amarrage des bateaux de pêche (attente de coefficient de marée plus important pour pouvoir y accéder).

Des objets et ferrailles ont été ramenés par les engins au pied du feu rouge.

L'équipe du port doit procéder prochainement au nettoyage du batardeau en aval des portes avec une pelleuse, à cette occasion ces ferrailles seront retirées.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





La SPL avec ses nombreux ports et chenaux s'est équipée d'une sonde mono faisceau permettant de réaliser des relevés bathymétriques, avec un suivi plus régulier. La SPL est bien consciente que le bassin de SVLH commence à s'envaser avec un talus se formant entre la fin du ponton D et allant vers le NW vers les pontons E et F. Ceci moins de 5 ans après le dragage et justifie la volonté affichée par la SPL de faire la prochaine campagne de dragage avant fin 2027 et bénéficiant ainsi des droits de dragage actuels, valables pour 10 ans.

### - Station-service :

À la suite du message de Vincent de fin août sur l'indisponibilité des pompes à essence, ce sont les jonctions entre les parties rigides de canalisation et les parties souples entre les pontons qui présentent des fuites. Ces canalisations vont être changées intégralement au vu de leur niveau de corrosion pour les 2 types de carburant. L'automate de la borne de paiement des pompes sera changé également.

Pour le moment la distribution de gas-oil est toujours effective.

Le devis pour ces travaux vient d'être validé par la SPL. Le temps d'interruption du service devrait être très court.

### - Zone technique :

Électricité : un câble électrique reliant 2 bornes a finalement été trouvé HS. Il a fallu faire une tranchée entre ces 2 bornes pour repasser un nouveau câble dans un fourreau (réalisation de cet été).

Des interventions restent à faire sur les portillons piétons (fixation de groom, lecteurs de cartes).

A terme, l'ouverture des portillons se fera uniquement par carte.

État des grilles de la ZT : Au niveau du parking « pêcheurs » d'accès au ponton K, des véhicules viennent buter sur la clôture endommageant celle-ci. La SPL réfléchit à un moyen permettant d'arrêter les véhicules avant le contact avec la clôture.

### - Sanitaires MARINA :

Ces sanitaires vont être fermés de Novembre à Avril (Pâques) pour limiter le ménage, les consommations d'eau et d'électricité et leur permettre de sécher.

Le bilan des vols dans ces sanitaires est de 4 flexibles + 2 douchettes, un sèche-cheveux et une raclette de sol, vols en grande partie réalisés lors de la semaine d'ouverture.

Une plaque va être posée entre les 2 bacs.

La bonne serrure du local de la douche handicapé a été enfin réceptionnée et sera posée pour la saison prochaine – cet espace ; qui est entièrement équipé, sera alors opérationnel.

Les urinoirs, qui sont identiques à ceux de la capitainerie, sont sans eau et dégagent parfois de mauvaises odeurs.

### - Parking résidents :

Une voiture a dégradé la clôture en entrant, un poteau plus solide sera installé.

### - Vitesse des bateaux de pêche dans le port créant de forts remous :

FD indique qu'il est difficile de motiver la gendarmerie maritime sur ce sujet.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





**- Subventions :**

La SPL a obtenu la subvention sollicitée de 210K€ du département. Concernant notre port :  
Chauffe-eau des sanitaires : le projet mis en stand-by, ne trouvant pas d'entreprise locale pour ce faire.  
Cuve de récupération d'eau de pluie pour les toilettes des sanitaires Marina : elle sera mise en place au printemps prochain (emplacement de la cuve : pelouse dans le prolongement de la terrasse de la Marina)  
Bateau de servitude : le projet d'une coque en PEHD bien avancé a été abandonné à la suite d'un échange avec les pompiers du Havre (ne permet pas d'approcher en cas de feu, ne tient pas la chaleur), un nouveau projet sur base coque alu est en cours de chiffrage. Ce bateau devra faire l'objet d'une homologation.  
Contexte difficile budgétairement avec la très forte augmentation des prix des bateaux courant 2021/2022/2023.

**Éclairage parking résidents :**

Validé, la commande est à faire. Dans le même temps, des bornes électriques au sol vont être changées.

**- Propreté du bassin et des abords :**

Dispositif SeaBin : après l'hivernage fin 2022, le moteur de la pompe n'a pas pu redémarrer !  
Plutôt que de commander des pièces, la SPL a opté pour un autre système de « dépollution ».  
Au travers de ses demandes de subventions, la subvention a été accordée pour un robot de nettoyage  
Nettoyage des bords bassins à l'épuisette par les agents :  
Passage tous les deux jours pendant la saison estivale  
Passage 1 fois par semaine pendant la période hivernale  
Par petits coefficients certaines zones ne sont pas accessibles par les agents.  
Par grands coefficients l'eau et les objets circulent mieux le long des enrochements proches de pontons, le nettoyage est alors plus aisé (voir également rubrique personnel).  
Constat récent de traces d'huile sur le parking face au ponton K, à suivre...  
FD invite les plaisanciers à informer les agents du port ou la capitainerie pour toute pollution alarmante (détritrus, oiseaux morts, .....)

**- Accueil des visiteurs à l'arrivée dans le port :**

La mise en place des étiquettes « Resident only » a limité les problèmes. Les visiteurs concernés questionnent les agents du port et les situations se régularisent plus facilement.  
De plus en plus de bateaux appellent avant d'entrer, les agents du port leur indiquent, alors, l'emplacement des pontons visiteurs sans toutefois attribuer des places.  
Participations ponctuelles sur l'eau d'un agent du port pour limiter les « embouteillages », durant la période estivale mais aussi aide à l'amarrage pour les cas un peu difficiles.  
Sur le site internet du port, une visite virtuelle est disponible, permettant de prévisualiser les lieux.  
Pas de gros problèmes remontés/constatés vers/par la capitainerie.

Accueil d'une dizaine de bateaux de Cherbourg durant la période « Fastnet »

Fréquentation 2023/2022 : moins de bateaux mais plus de nuitées par bateau, bilan nuitées du même ordre.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





### - Location du voilier « Le Tham » :

Lors de la seconde location de la saison 2023 (juin), à Omonville la Rogue bris de l'étai au niveau du sertissage bas. Démâtage évité. Enrouleur HS. Convoyage retour de Cherbourg assuré par les agents de la SPL. Les locations d'été ont été annulées (6).

Bateau sur le terre-plein (devis de changement d'enrouleur en cours)

### - Chemins piétons :

Au niveau du rond-point, bouée Quinéville, et à l'angle du bassin proche, les piétons embarquant/ débarquant de la navette de Tatihou se retrouvent sur la route. Des passages piétons vont être aménagés pour mieux canaliser les flux et signaler les traversées de route vers le sentier d'accès au feu vert et navette Tatihou.

### - Espaces verts du port :

Une convention, entre la Municipalité et la SPL, pour assurer l'entretien des espaces verts du port a été revue. Avec le changement du responsable municipal de l'entretien des espaces verts, la communication a été plus facile. Les différentes parties se sont rencontrées afin de partager sur les besoins.

Une taille des plantes et un réaménagement selon les besoins est en cours.

### - Personnel :

Un agent du port est en arrêt maladie depuis mi-juillet, ce qui explique le retard constaté sur des travaux d'entretien.

Séverine (Ménage et assistance bureau) est, elle-même, en arrêt pour 3 mois. C'est la même personne, assurant le remplacement de Séverine pendant ses congés annuels, qui assure l'entretien des sanitaires durant cette période (personne extérieure mise à disposition par la société ASTRE). L'entretien des sanitaires est assuré avec la même qualité.

L'assistance bureau sera assuré par un contrat provisoire d'une personne, pour 4h par semaine.

### - Navire Tatihou 3 : (bateau du département)

Le bateau a été mis sur la zone technique après les traversées Tatihou, fin août.

En cours d'entretien, il semble faire l'objet de divers soucis importants.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

